



Compte-rendu de réunion au MESRI – 2.04.2020

Présents :

Pour le Ministère : *Frédérique Vidal (Ministre), Pauline Pannier (directrice adjointe de cabinet), Vincent Soetemont (DGRH), Pierre Coural (adjoint DGRH)*

Pour la FERC : *Huseyin Ozdemir (CROUS), Alain Roques (INRAE), Josiane Tack (SNTRS), Jean-Michel Vardalas (FERC Sup)*

Autres OS présentes : *CFDT, SNPTES, UNSA, SNASUB, SNESUP, SNCS, SUD, FO*

Premier intervenant le SNPTES : leur intervention se résume en un mot MERCI. Ils remercient le ministère et les personnels

Interventions de la FERC

Déclaration liminaire - Josiane Tack

La crise sanitaire en cours révèle les conséquences désastreuses des politiques d'austérité et de désengagement de l'Etat qui ont mis à mal les systèmes de santé, de protection sociale et l'ensemble des services publics. Depuis de nombreux mois, le monde de la santé et des services publics de notre pays se sont mobilisés pour dénoncer le manque de moyens humains et financiers.

En matière de recherche, cette politique d'austérité n'est pas sans conséquence : le témoignage de Bruno Canard, directeur de recherche au CNRS, est à ce titre probant. Ce chercheur est spécialiste des virus à ARN dont le coronavirus. En 2015, il alerte la Commission européenne sur les dangers de cette famille de virus, sans la moindre réponse, ni le moindre financement pour lui permettre de travailler sur ce sujet. Mais au-delà de la recherche en infectiologie, c'est toute la recherche qui souffre d'une course à l'innovation, d'une injonction à s'orienter vers des applications, du financement par appels d'offres pour la moindre chose qui dévore tant de temps et d'énergie pour les chercheurs et leurs équipes. Aujourd'hui nos gouvernants n'imaginent pas d'autres méthodes de financement que la compétition pour financer en urgence les laboratoires compétents en virologie. Ici l'ANR, là le programme H2020 ou le programme d'investissement d'avenir (PIA), ou encore le ministère des armées, chacun y va de son appel à projet COVID-19 ! La LPPR est dans cette droite ligne, c'est pour cela que nous la dénonçons. Nous sommes en période de crise nous devons y faire face collectivement et dans la solidarité, mais les constats que nous faisons depuis des années se révèlent malheureusement à travers ce que nous sommes en train de traverser collectivement. Lorsque nous serons sortis de cette crise sanitaire, nous exigerons de mettre le bien public et l'intérêt commun au centre de notre société.

Le président de la république a déclaré au début du mois de mars qu'il suspendait, le temps de la crise, toutes les réformes en cours, pour consacrer l'effort de l'État à la gestion de la crise. Or dans notre ministère, nous apprenons que des réunions avec certaines organisations syndicales se sont tenues depuis le confinement pour « échanger » sur la LPPR. Ainsi, le dialogue social dans ce ministère semble être à géométrie variable, d'une part sans tenir compte de la représentativité des OS, rappelons ici que la CGT est la deuxième organisation de ce ministère, d'autre part ces réunions parlent de l'avancée d'un projet de loi censé être « suspendu » alors que nous devrions concentrer nos efforts sur la gestion de la crise.

Nous allons donc aborder ici tous les problèmes qui nous remontent de la part de nos collègues liés à

cette période de confinement inédite. La FERC CGT demande que le ministère contribue à une harmonisation par le haut des droits sociaux pour l'ensemble des établissements de son ministère. En effet, il remonte du terrain trop de disparités entre les établissements pour la gestion d'un même sujet. De ce fait les personnels des UMR qui ont plusieurs tutelles se voient confrontés à des injonctions différentes de la part de chaque établissement. Tous les personnels de votre ministère sont dans la même galère, ils doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits : les personnels des Crous, les étudiants, les personnels universitaires et des organismes de recherche vous demandent de rédiger des directives claires qui permettent de porter au plus haut le niveau de protection de chacun durant cette période.

Quelques questions sur la crise :

1- Contrat européen = fiche de temps télétravail

feuille de temps – toucher l'argent et ne pas être pénalisé – placer en situation de travail à distance et d'ASA

2- Prolongement des contrats, des doctorants ça a coûté financier : comment le ministère envisage-t-il de doter des CDD et doctorants pour compenser la période de confinement – prolongation des contrats au-delà de la période de confinement, redémarrage des manips au-delà de six mois – redémarrer les manips prennent du temps – demande de création d'un fond de solidarité du ministère

4 - Ne pas fliquer les gens sur les plages horaires de manière stricte lors du télétravail au risque de décourager.

5 – Sortir un Arrêté dérogatoire pour le télétravail, texte dérogatoire qui permette de considérer le travail à distance avec les mêmes droits que le télétravail notamment en matière d'accidents du travail...

5bis - Généraliser aux autres établissements la note de service sortie à l'INRAE avec la même logique au CNRS, où la mise en ASA n'affecte ni la détermination des droits à congés payés, ni l'acquisition des jours RTT

6 - Déclaration de maladie professionnelle dans le tableau des maladies professionnelles, pour l'instant ça n'existe pas

7 - Le donneur d'ordre (établissement public) doit être vigilant par rapport aux personnels des sociétés extérieures : nettoyage, gardiennage ...

Intervention de Jean-Michel Vardalas

La situation actuelle impacte tout le monde dans notre société et nos établissements n'en sont pas déconnectés !

Les étudiants, qui ne peuvent plus suivre leurs cursus de façon normale, qui pour ceux qui résident en résidence étudiante ne peuvent y rester ou ne peuvent tout simplement pas suivre ces cours car ils n'ont pas de matériel informatique, ou bien pas de connexion réseau... Idem pour ceux qui ont rejoint leur famille, qui peuvent être dans des déserts numériques. Les sondages effectués estiment à la louche que 20% des étudiants ne peuvent tout simplement plus suivre leur cursus. Une bonne moitié de nos étudiants estiment ne pas pouvoir étudier de façon efficace et garantissant l'acquis des connaissances demandées.

Les personnels, à qui on demande de poursuivre leurs missions, alors qu'ils doivent travailler à distance dans des conditions qui n'ont jamais été prévues ni par les directions, ni par les gestionnaires des infrastructures. Tout en devant assurer la pérennité de leurs foyers et familles.

Donc cela crée un véritable séisme dans la vie de tous les jours. Un plan d'aide ne nous semble pas absurde, si la somme allouée n'est pas insultante vis à vis de ce que la France va injecter pour les entreprises privées.

On ne peut demander aux personnels, quelques soient leur statut, de continuer comme si de rien n'était.

Comme la martelé à plusieurs reprises le chef de l'état, nous sommes en guerre. Dont acte. L'économie est au ralenti, l'ESR en serait elle dispensé par miracle ou par magie ?

Cela implique des prises de décision de votre part par des lettres de cadrage sur :

- l'organisation du travail à distance, nous insistons, pour la très grande majorité nous sommes hors du cadre du télétravail. Rappelons ici que les E/C sont hors du décret...à votre demande !

- l'organisation des évaluations, diplômes : même avec votre ordonnance, cela ne règle pas tout. Nous demandons soit la neutralisation du deuxième semestre, soit une note plancher de 10 sur celui ci.

- nous demandons un décalage des dates pour Parcoursup ainsi que pour les formations de l'année 2020/2021.

- de même décaler les dates des concours, qui ne pourront se tenir de façon décente et ainsi éviter un épuisement au travail pour les personnels en charge de la gestion des dossiers, que ce soit à la DGRH ou dans les RH des établissements, suite à cette période de confinement et de travail dérégulé.

- l'organisation de la tenue des instances : les CHSCT qui sont les pierres angulaires sur la situation que nous vivons sont totalement ignorés des directions. Vous ne vous dédouanerez pas des responsabilités non dérogoires sur la santé des agents en vous retranchant derrière l'autonomie des établissements.

Nous voulons que les CHSCT remplissent leur rôle et soient réunis et informés sur les conditions dans lesquelles les agents continuent de faire leur travail, compte tenu des conditions de confinement et de santé de leurs proches ainsi que sur les personnels qui sont requis en présentiel sur leur poste de travail.

- concernant les INSPE, la réponse apportée n'est pas satisfaisante. Aucun licenciement ne doit avoir lieu cette année. La CGT FERC Sup revendique une titularisation massive, sinon un report avec accompagnement adapté pour ceux qui n'auront pas pu valider cette année. »

Intervention de Huseyin Ozdemir :

Le contexte du coronavirus montre la justesse du maintien des CROUS comme établissements publics administratifs, au cœur des missions du ministère, et du plan de titularisation des contractuels DAPOUS. Les personnels administratifs en télétravail assurent la continuité ...

Les difficultés peuvent être importantes dans certains CROUS, et on ne doit pas sous-estimer la mise en danger possible des agents, et la réaction très rapide et très claire du syndicat dans ces situations.

Il y a eu un véritable retard pour la fermeture de la restauration et une intervention du syndicat en ce sens a été nécessaire.

Concernant l'hébergement de nombreux étudiants résident toujours en cité universitaire.

La définition des missions indispensables en hébergement a encore besoin d'être ajustée.

Les missions d'hébergement sont assurées y compris par des agents de la restauration sur la base du volontariat.

Le sérieux du confinement variable en résidence universitaire, avec une population jeune, et crée un danger supplémentaire de contamination pour les personnels du CROUS.

Il faut que de des mesures de protection soient prévues en fonction des besoins, en particulier les masques et les tenues jetables de protection

Le syndicat CGT des CROUS et l'UFSE ont de nouveau saisi les ministres du Budget et de la Fonction publique pour obtenir une troisième session de titularisation en 2020.

Je vous demande de confirmer l'appui du ministère à l'organisation de cette troisième session.

Les personnels ouvriers, qui assurent de façon exemplaire la continuité du service public, jugeront l'organisation d'une troisième session comme une reconnaissance collective que la pandémie rend

encore plus nécessaire.

Les revendications de la CGT des CROUS sont :

- Impréparation face à la crise sanitaire Covid-19,
- Absence de stock stratégique d'EPI en prévention d'épidémie (masque, gel hydroalcoolique, combinaison, etc.),
- Le manque de moyen humains, matériels et budgétaires
- Maintien de missions non essentielles avec mise en danger d'autrui,
- Nécessité d'une subvention exceptionnelle pour couvrir les pertes en restauration et hébergement,
- Augmentation du plafond des autorisations d'emplois,
- Mise en œuvre d'une troisième session de fonctionnarisation

Intervention d'Alain Roques :

Les camarades précédents ont déjà soulevé de nombreux points. Je vais concentrer sur 3 questions.

La situation actuelle met en lumière la situation ubuesque de la recherche sur appels d'offres. Au lieu de donner les moyens indispensables aux labos avec des crédits pérennes permettant développer une recherche sans à-coups sur le long terme, ce sont encore des appels d'offres pour une recherche sur du court terme qui sont mis en avant pour le coronavirus.

Du point de la protection des personnels, on constate une hétérogénéité inacceptable entre universités, EPST et CROUS. Dans de très nombreux endroits, les CHSCT n'ont pas été réunis, ou ont été réunis très tard par rapport au confinement. Les PCA, lorsqu'ils existaient réellement et n'étaient de simples copiés-collés administratifs, n'ont pas été communiqués aux membres des CHSCT, les empêchant ainsi d'apprécier la validité des mesures de protection des salariés. La CGT exige de la Ministre une harmonisation par le haut au niveau de toute l'ESR, avec communication des PCA et tenue régulière des CHSCT dans tous les établissements. La phase de déconfinement va être très complexe, les CHSCT et en premier lieu le CCHSCT du MESR, doivent se tenir en amont de ce déconfinement.

Enfin, la question des doctorants doit être traitée au plus vite. Ceux qui se trouvent dans des disciplines impliquant des activités de terrain voient l'ensemble des expériences de printemps annulées, voire une année entière de perdue. Ce qui génère évidemment une forte angoisse sur la réalisation effective de leur thèse de doctorat. La CGT demande au Ministère de prendre rapidement toutes les dispositions pour assurer à tous la prolongation de contrat doctoral nécessaire pour mener à bien leur thèse, et leur garantir les financements afférents.

CFDT : constate les problèmes rencontrés tous les jours par les agents, mais bon on s'excuse de les évoquer et on ne va pas vous mettre la pression... Pour les étudiants c'est le bazar, mais on pense comme vous, il ne faut rien uniformiser ! La CFDT demande cependant à ce que les universités n'effectuent leur rentrée qu'en septembre.

Pour la situation dans les INSPÉ : on pense comme le ministère et c'est super !

Ceci dit, les CHSCT doivent se réunir régulièrement

SNESUP-FSU : Constate les difficultés, impossible de faire du travail à distance correct, s'oppose aux auditions à distance pour le recrutement des EC. Même constat que la CGT.

COS : impossible de les tenir. Concernant l'illusion de la continuité pédagogique, indique que dans une licence d'informatique, 9% des étudiants n'ont pas d'ordinateur chez eux, et 17% n'ont que celui de leurs parents, faisant eux-mêmes du télétravail.

SNCS-FSU : pas de soucis dans les EPST, les agents sont très mobilisés! Mais les CHSCT doivent

se tenir. On fait un constat identique que la CGT pour les doctorants, la durée de thèse doit être rallongée. S'oppose aussi à la recherche sur appels à projets. Le matériel fourni aux hôpitaux par les EPST n'est pas négligeable en termes financiers pour les labos. Comment le MESR compte-t'il régulariser cela ensuite au plan budgétaire ?

SNASUB –FSU : même constats que la CGT mais bon, il faut que ça tourne

UNSA : bravo le ministère

SUD : Les PCA sont sortis de nulle part et n'ont pas été validés de façon normale. La sécurité des personnels est la préoccupation principale de SUD. Il y a une incohérence de traitement entre les catégories de personnels (BIATSS). Comme CGT, prolonger thèses et postdocs
Problématique de paiement des vacataires qui sont les plus précaires des précaires.

FO : remercie la ministre pour la tenue de cette réunion ! Mais fait les mêmes constats que la CGT. Signale que des établissements ont changé les quotités d'heures travaillées pour rabioter sur les jours de congés/RTT (passage de 39h à 35h...), et qu'il y a des contrôles tatillons sur le télétravail dans des endroits. Il faut généraliser ce qui se fait à l'INRAE sur les ASA avec la garantie de ne pas toucher aux congés et RTT. Il faut un dépistage systématique des agents sur site, des masques pour tous, et une prime de risques.

Réponses de la Ministre : elle tient à saluer le dévouement des personnels dans les établissements pour faire que tout fonctionne.

L'adresse mail a été mise en place, il paraît qu'ils répondent en temps réel... Le SNTRS-CGT attend encore les siennes... Cette adresse est très utile pour construire leur FAQ.

Continuité pédagogique (= cours en ligne comme on peut !) : elle laisse aux enseignants la totale liberté d'organisation, car qui peut mieux connaître les étudiants que leurs enseignants ?

Report des concours/examens pour les étudiants : c'est en cours d'étude; l'idée étant de reporter le calendrier avril/mai sur juin/juillet.

Parcoursup : ça n'a jamais aussi bien marché donc pas question de toucher au calendrier ! plus de vœux confirmés que l'année dernière à la même date. demain identification de ceux qui n'ont pas faits leurs vœux et contact individuellement pour les aider à les faire.

Concours/recrutements des enseignants du primaire et du secondaire : report des dates et des modalités, on y travaille.

Recrutements des E/C : on laisse la main aux établissements. Les établissements peuvent faire recrutements au moins partiels indispensables pour la rentrée, ne pas ajouter de la difficulté à la difficulté. Il faut lever au maximum les contraintes !

CHSCT non réunis en cette période : elle demande à ce que les noms des établissements qui n'auraient pas réunis de CHSCT ni présentés de PCA soient remontés au ministère. Cette crise a montré des dysfonctionnements, le « jour d'après », elle y mettra bon ordre, il faut lever au max les contraintes. Il est important de maintenir du dialogue social (sic !). Les CHSCT doivent pouvoir demander et valider en amont les PCA! Mais la priorité aujourd'hui c'est que les évaluations puissent se faire, donc elle laisse les mains libres aux E/C... en leur accordant toute sa confiance !

Le ministère se concentre sur les examens pour l'instant

La question de la télésurveillance à distance est déjà utilisée dans quelques endroits (concours d'internat). Les établissements qui souhaiterait s'en servir, le ministère veut bien les aider, mais cela doit rester limité. Un point tous les deux jours entre ministère et établissements.

Doctorants, Post-Doc : travail en lien avec l'ANR pour prolonger les contrats et sous quelle(s) modalité(s). Tous ceci est en train d'être regardé. Ils regardent quelles sont les contraintes actuelles et comment les lever.

Pour les vacataires : elle a demandé à ce que les payes de mars soient prises à l'identique pour le calcul des payes d'avril. Pour les étudiants vacataires, acompte à 100%... Vigilance sur ce sujet.

Prise en charge des étudiants qui sont restés sur les cités universitaires. Ils les aident sur tous les plans matériel ça va de : alimentation, moyens informatique et forfait téléphonique
cette prise en charge est récente mais concerne tous les étudiants

Différences de traitement des personnels en UMR (= employeurs différents, gestion de crise différente) : Elle est convaincue qu'une harmonisation est à faire... (finir l'absorption des organismes dans les universités?)

Plan de déconfinement : il faut avoir une idée de la façon dont on va être déconfinée, anticipation nationale du déconfinement. On attend ce qui va être décidé

Des bilatérales vont vous être proposées avec le DGRH prochainement pour discuter des modalités des concours, recrutements, CAP et promotions sur nouveau calendrier et procédures... Un CTMESR est prévu. Quand ? on en reparlera en bilatérale... On va refaire un CCHSCT.

La ministre part après 19h30, fin de la réunion vers 20h après quelques échanges mais l'heure tournant les participants jettent l'éponge.